



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : Landes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GAMARDE LES BAINS

Séance du 17 octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

l'an deux mille vingt quatre
et le 17 octobre

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Présents : Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, et Mrs Jean-Marc Castets, Patrick Dupreuilh, Denis Lacape, Julien Lageste et Adelino Machado

Excusés : Mme Camille Dulamon et M. Pierre Lanquetin

Absents : Mmes Patricia Roudaut et Céline Villenave

Procurations : Camille Dulamon à Jérôme Curutchet

Secrétaire de séance : Julien Lageste

Date de la convocation
10.10.2024

Date d'affichage
10.10.2024

Objet de la délibération

Demande de subvention
exceptionnelle

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'Association Gamardaïse de Modélisme Ferroviaire demandant une subvention exceptionnelle de 200 € pour couvrir une partie des frais engendrés par l'organisation d'un salon régional du modélisme qui aura lieu les 16 et 17 novembre prochains.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, DECIDE :

- D'accorder la subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association Gamardaïse de Modélisme Ferroviaire pour l'organisation d'un salon régional du modélisme
- De charger Monsieur le Maire de mandater cette somme dans les meilleurs délais.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

22 octobre 2024

Et publication du

22 octobre 2024

Secrétaire de séance,
Julien LAGESTE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
J. CURUTCHET, Maire

